

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET INTERRELATION RURAL-URBAIN :

Interfaces entre
les milieux de la recherche
et de la pratique

19 mars
2025
9 h à 16 h



Lieu :
École nationale
d'administration
publique (ENAP)

Campus Québec
555, boul. Charest Est
Local 3112

Campus Montréal
4750, ave Henri-Julien
Local 4020

Sur Zoom



ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET INTERRELATION RURAL-URBAIN :

Interfaces entre les milieux de la recherche et de la pratique

19 mars
2025
9 h à 16 h

Au moment où plusieurs régions et villes québécoises adoptent des feuilles de route ou des stratégies en économie circulaire, une vague d'écrits scientifiques portant sur la territorialisation de l'économie circulaire identifie certaines variables critiques dans le développement d'un écosystème d'entreprises et d'organisations en économie circulaire à l'échelle locale. Alors que de nombreux auteurs s'intéressent à l'étude du métabolisme urbain ou à la circularité de certaines filières dans les régions ressources, l'interrelation entre les villes et les milieux ruraux à travers des pratiques de circularité est moins souvent abordée de front.

Dans ce contexte, cette journée d'étude vise à partager les réflexions d'acteurs des milieux de la recherche et des milieux de pratique intéressés à la mise en œuvre de l'économie circulaire aux échelles locale et régionale, de manière à analyser le potentiel qu'offre l'économie circulaire en matière de développement économique régional. À travers de brefs exposés sur les initiatives qu'ils entreprennent ou qu'ils étudient, les conférencières et conférenciers et les participantes et participants seront invités à partager leurs observations et leurs questionnements relatifs à la mise en œuvre : à travers quels mécanismes s'établit la relation urbain-rural? Quels acteurs sont impliqués et quels outils sont mobilisés? Quels sont les rôles, les responsabilités et les ressources des entreprises, organismes et gouvernements impliqués? Quels sont les freins ou les leviers politiques au déploiement de ces initiatives? Comment mesurer les différents impacts des interventions circulaires? Cette journée d'étude permettra de mieux comprendre la réalité des acteurs terrain et d'identifier des pistes de solutions pour un déploiement plus efficace des stratégies de développement régional et des feuilles de route en économie circulaire.

Cette première journée d'étude traite de thèmes reliés aux forêts et à l'utilisation du bois comme matière de construction, à l'élevage et à la valorisation des résidus d'animaux, au calcul des émissions de méthane et de CO₂ ainsi qu'à l'écofiscalité. L'automne prochain, la journée d'étude portera sur la récupération, le traitement et la valorisation des matières.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET INTERRELATION RURAL-URBAIN :

Interfaces entre les milieux de la recherche et de la pratique

19 mars
2025
9 h à 16 h

PROGRAMMATION

| | | |
|--------------------|--|---|
| 9 h | Ouverture et mot de bienvenue | Fanny Tremblay-Racicot <i>Directrice associée, CERGO</i> Pierre Racicot <i>Directeur général, VRIC</i> |
| THÈME 1 | ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE CYCLE DU CARBONE | |
| | TITRES ET CONFÉRENCIERS | RÉSUMÉS |
| 9 h 15 | Rôle des municipalités dans la lutte contre les changements climatiques et le développement de l'économie circulaire Martin Damphousse <i>Maire de Varennes</i> <i>Président</i> <i>Union des municipalités du Québec (UMQ)</i> | Véritables vecteurs de changement, les municipalités ont d'importantes responsabilités en matière d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques. |
| 9 h 30 | Bases scientifiques de l'économie circulaire dans le cycle du carbone Pierre Racicot <i>Sociologue</i> <i>Directeur général et responsable du service de recherche</i> <i>Villes et régions innovantes (VRIC)</i> <i>Réseau d'expertise en développement et organisation de l'économie circulaire</i> | Les bases scientifiques de l'économie circulaire dans le cycle du carbone se réfèrent notamment aux travaux de quelques auteurs clés. Le rapport Meadows (1972) scénarise l'effondrement de l'économie vers les années 2030. Le rapport Charney (1979) prévoit une augmentation du réchauffement du climat de 3,1 degrés Celsius si rien n'est fait pour réduire l'utilisation des énergies fossiles. Werner Kurz, ingénieur forestier, démontre dans un article scientifique rédigé dans le cadre des travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (1998) que l'activité humaine est responsable du déséquilibre du cycle du carbone. En regard de ces fondements, l'économie circulaire dans le cycle du carbone tient compte : 1) de la raréfaction des ressources par la remise dans les circuits économiques des matières usagées après traitement et valorisation des résidus biologiques; 2) du réchauffement du climat en redonnant à la nature sa capacité à capter et à séquestrer le carbone; 3) de la responsabilité des humains dans les changements climatiques en développant une économie centrée sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et en planifiant le développement de l'économie circulaire dans le cycle du carbone avec les villes, les municipalités régionales de comté (MRC) et les régions de développement. |

| THÈME 1 | ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE CYCLE DU CARBONE | |
|------------|--|--|
|------------|--|--|

| | TITRES ET CONFÉRENCIERS | RÉSUMÉS |
|---------|---|---|
| 9 h 45 | <p>Solutions naturelles et indicateurs de biodiversité, des contributions transversales à la circularité?</p> <p>Diego Creimer <i>Directeur finance et biodiversité Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec)</i></p> | <p>Depuis quatre ans, deux concepts clés se sont taillé une place inéluctable dans les discussions entourant l'adaptation aux changements climatiques et la protection de la biodiversité au Québec : le déploiement à grande échelle des solutions fondées sur la nature, et le développement d'indicateurs de tout genre pour mesurer notre impact sur la biodiversité et l'efficacité des plans et stratégies gouvernementaux pour la protéger. Moins discutée et moins claire demeure la place que l'augmentation de la circularité pourrait avoir dans ces deux chantiers. Nous parlerons brièvement de deux initiatives en cours : le programme <i>En mode solutions nature</i> et le développement d'indicateurs d'impact sur la biodiversité locale pour les investisseurs du Québec. Ces deux initiatives peuvent contribuer à la prise de décisions clés dans les municipalités du Québec, en faveur de la nature, du climat, de la circularité et de leur propre santé financière.</p> |
| 10 h | PANEL | |
| 10 h 15 | PAUSE | |

| THÈME 2 | DE LA FORÊT AUX CONSTRUCTIONS D'ÉDIFICES EN BOIS | |
|------------|--|--|
|------------|--|--|

| | | |
|---------|---|---|
| 10 h 30 | <p>Construction du polydôme, leviers politiques, choix des soumissionnaires et du bois</p> <p>Martin Damphousse <i>Maire de Varennes Président Union des municipalités du Québec (UMQ)</i></p> | <p>Découvrez ce projet d'envergure réalisé selon des principes d'économie d'énergie et d'optimisation de la performance énergétique tout en considérant l'originalité, l'innovation ainsi que la qualité du concept. Le rôle crucial du bois québécois ; une ressource locale, durable et renouvelable dans la transition vers une économie verte.</p> |
| 10 h 45 | <p>Méthodologie du calcul pour la séquestration du carbone dans les produits en bois et effets régionaux</p> <p>Guy Ouellet <i>Ingénieur forestier Expert en calcul du carbone dans le bois</i></p> | <p>La conférence porte sur la méthodologie du calcul de CO₂ séquestré et ses effets sur l'économie régionale. En utilisant la méthode d'analyse des cycles de vie (ACV) des produits forestiers, de même que la déclaration environnementale du produit concerné (EDP), il est possible d'obtenir une vue assez précise de l'impact environnemental de la production.</p> <p>Dans le cas qui nous concerne, le polydôme, il est possible d'aller du berceau (Cradle) en forêt jusqu'à la sortie du manufacturier (Gate) et même inclure le transport du produit au client (Ville de Varennes).</p> <p>Par ailleurs, sachant que le bois contient approximativement 50 % de carbone, il est possible d'estimer les GES contenus dans la structure concernée.</p> <p>Le sujet de l'effet économique en région est abordé afin de bien comprendre l'impact en économie circulaire. Une estimation du bois nécessaire est présentée en utilisant les coefficients matière généraux pour ce type de production.</p> |

**THÈME
2**

DE LA FORÊT AUX CONSTRUCTIONS D'ÉDIFICES EN BOIS

| | TITRES ET CONFÉRENCIERS | RÉSUMÉS |
|---------|--|--|
| 11 h | <p>Le secteur forestier et la lutte contre les changements climatiques : des écosystèmes jusqu'aux marchés</p> <p>Évelyne Thiffault Ingénieure forestière Professeure titulaire Département des sciences du bois et de la forêt Université Laval</p> | <p>Le dernier inventaire québécois des émissions de GES montre que les forêts aménagées de la province sont un puits carbone; cependant, ce puits n'est pas suffisant pour compenser les émissions venant des produits du bois et des autres terres aménagées. De plus, les émissions provenant des feux ne sont pas comptabilisées dans cet inventaire. Dans quelle mesure des actions mobilisant les acteurs de l'aménagement forestier, de la transformation et de l'utilisation du bois pourraient améliorer le bilan carbone des écosystèmes, et contribuer à l'atteinte des cibles climatiques du Québec et à l'atténuation des changements climatiques?</p> <p>Nos travaux suggèrent que le secteur forestier pourrait générer des réductions annuelles d'émissions de GES variant de 0,5 à 6,7 Mt CO₂ eq/an d'ici 2030. La mise en œuvre de ces actions réside dans une connaissance fine du territoire et de la dynamique des écosystèmes forestiers, et nécessitera surtout de renforcer les liens entre les forêts, et les besoins des communautés en matériaux et en énergie, notamment en milieu urbain.</p> |
| 11 h 15 | PANEL | |
| 11 h 30 | DÎNER | |

**THÈME
3**

RÔLE STRATÉGIQUE DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE ET DES AGRICULTEURS DANS LA LUTTE CONTRE LES ÉMISSIONS DE GES ET DU CAPTAGE DU CARBONE

| | | |
|------|--|--|
| 13 h | <p>L'implantation de fermes de mouches soldats noires décentralisées pour le surcyclage des résidus agricoles dans la lutte contre le réchauffement du climat et le développement de l'économie circulaire locale : le modèle inspirant d'Inscott</p> <p>Marie-Hélène Deschamps Professeure adjointe Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation Université Laval Titulaire de la Chaire de leadership en enseignement en production et transformation primaire d'insectes comestible</p> <p>Mariève Dallaire-Lamontagne Doctorante, agronomie Université Laval Cofondatrice d'Inscott</p> | <p>La production de mouches soldats noires représente une avenue prometteuse pour convertir des matières organiques résiduelles en ingrédients protéiques (larves) et en fertilisants alternatifs écoresponsables (frass ou fumier). En effet, cet insecte saprophyte peut être élevé sur une variété de substrats, y compris des résidus agroalimentaires, ce qui en fait un outil de choix pour surcycler ces matières dans une optique d'économie circulaire. Toutefois, l'implantation de ce type de modèle rencontre plusieurs défis dans un contexte nordique québécois. Les singularités territoriales et la dynamique des résidus détermineront le choix du modèle de production (centralisé, décentralisé ou collaboratif) et influenceront sa faisabilité technique, économique et sociale.</p> <p>Le cas de la jeune entreprise Inscott illustre bien ces enjeux ainsi que les opportunités liées à cette technologie émergente. Associée au Couvoir Scott, l'entreprise, située dans la région de Chaudière-Appalaches, a initié ses activités en se concentrant sur la valorisation des résidus de couvoir. Son objectif est d'élargir l'application du procédé à d'autres types de résidus d'élevage. Les décisions stratégiques concernant la construction d'une usine de traitement ou l'implantation du procédé directement en ferme ont été guidées par une étude de faisabilité technico-économique réalisée en collaboration avec l'Université Laval et le centre de recherche Eawag (Zurich, Suisse). Cette étude a permis de comparer 32 modèles de production applicables au contexte spécifique du Québec.</p> |
|------|--|--|

| THÈME 3 | RÔLE STRATÉGIQUE DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE ET DES AGRICULTEURS DANS LA LUTTE CONTRE LES ÉMISSIONS DE GES ET DU CAPTAGE DU CARBONE | |
|------------|--|--|
|------------|--|--|

| | TITRES ET CONFÉRENCIERS | RÉSUMÉS |
|---------|---|---|
| 13 h 30 | <p>Potentiel de l'élevage bovin pour soutenir les services écosystémiques et comme plaque tournante de la bioéconomie des régions boréales</p> <p>Simon Lafontaine <i>Professeur, production bovine écoresponsable</i> <i>Unité de recherche et de développement en agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue (URDAAT)</i> <i>Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)</i> <i>Copropriétaire d'Écoboeuf</i></p> <p>Frédérique Lavallée <i>Candidate au doctorat en sylvopastoralisme</i> <i>Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)</i> <i>Copropriétaire d'Écoboeuf</i></p> | <p>La production bovine est au cœur des communautés rurales en région boréale. Malgré les défis actuels de cette production, la redéfinition du modèle d'élevage offre des opportunités de réduction des émissions de GES et d'augmentation de la séquestration de carbone dans l'agroécosystème. Elle favorise aussi l'intégration plus étroite avec les autres acteurs de la bioéconomie régionale et la création de valeur ajoutée. Cette présentation fait état des travaux en cours de l'axe de recherche en production bovine écoresponsable de l'Unité de recherche et de développement en agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue (URDAAT) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). De même, elle présente les efforts de transfert technologique et de développement de marché mis de l'avant par l'entreprise Écoboeuf pour accélérer la transition écologique sur les fermes.</p> |

| | | |
|------|--------------|--|
| 14 h | PANEL | |
|------|--------------|--|

| | | |
|---------|--------------|--|
| 14 h 15 | PAUSE | |
|---------|--------------|--|

| THÈME 4 | GOUVERNANCE, POLITIQUES ET INSTRUMENTS | |
|------------|--|--|
|------------|--|--|

| | | |
|---------|---|--|
| 14 h 30 | <p>Métabolisme urbain et territorialité de l'action publique en économie circulaire : réflexions tirées de l'étude du cas de Guelph-Wellington</p> <p>Juste Rajaonson <i>Professeur</i> <i>Département d'études urbaines et touristiques</i> <i>Université du Québec à Montréal (UQAM)</i></p> <p>Philippe Genois-Lefrançois <i>Doctorant</i> <i>Université de Montréal (UdeM)</i></p> <p>Fanny Tremblay-Racicot <i>Professeure agrégée</i> <i>École nationale d'administration publique (ENAP)</i></p> | <p>S'appuyant sur l'étude du cas de l'initiative <i>Our Food Future</i> de Guelph-Wellington, cette présentation explore la manière dont le métabolisme urbain peut contribuer à structurer une stratégie de développement territorial de l'économie circulaire en montrant les interdépendances de flux au-delà des frontières administratives, notamment dans la filière agroalimentaire. Après avoir introduit le métabolisme urbain et son potentiel pour identifier des opportunités de synergie des acteurs, des activités et des ressources, indépendamment des limites administratives, nous présentons brièvement des exemples d'instruments de politiques publiques adoptés à Guelph-Wellington, en mettant en lumière leur caractère hybride à l'interface urbain-rural. Enfin, nous proposons des pistes de réflexion visant une planification territoriale de l'économie circulaire fondée sur des instruments de politiques publiques adaptés aux interdépendances urbain-rural, plutôt que dictée par des frontières administratives prédéfinies.</p> |
|---------|---|--|

| | TITRES ET CONFÉRENCIERS | RÉSUMÉS |
|---------|---|---|
| 14 h 45 | <p>Intermédiation des territoires : importance des réseaux d'acteurs et mise à l'échelle territoriale de l'économie circulaire</p> <p>Chedrak Chembessi Professeur adjoint Université de l'Ontario français</p> | <p>La présente communication examine les mécanismes d'intermédiations territoriales et leur rôle dans la transition vers l'économie circulaire. À travers une mise en perspective de la démarche d'économie circulaire (EC) dans la MRC de Kamouraska (Québec), elle interroge les enjeux et opportunités de construction et de coordination d'un réseau socioéconomique local dans le développement de l'EC. Elle permet de souligner l'importance de la complémentarité des acteurs, des interactions réciproques et collectives, des ressources tangibles et intangibles du territoire, de la mise en relation entre territoires dans le développement des expérimentations locales d'EC. Cette communication réaffirme la nécessité de la prise en compte, voire de la valorisation de la dimension territoriale et collective de l'EC qui peut être saisie au travers de la mobilisation et de la coordination de différentes catégories d'acteurs territoriaux (consommateurs, organisations communautaires, associations, etc.) et d'une mise en relation entre différents territoires ou écosystèmes territoriaux.</p> |
| 15 h | <p>L'écofiscalité municipale aux fins d'une économie davantage circulaire : exploration des possibilités à travers le Plan stratégique de revenus 2025-2030 de la Ville de Mascouche</p> <p>Fanny Tremblay-Racicot Professeure agrégée École nationale d'administration publique (ENAP)</p> | <p>Au fil des ans, le gouvernement du Québec a octroyé aux municipalités québécoises de vastes pouvoirs en matière de prélèvements monétaires. Dans un esprit d'accroître leur autonomie et de reconnaître leur rôle de gouvernement de proximité, le gouvernement provincial leur a ainsi conféré des pouvoirs généraux de taxation et de redevances réglementaires en 2018, auxquels se sont ajoutés, en 2023, de nouveaux pouvoirs leur permettant de faire varier les taux de taxes foncières en fonction de différents secteurs ou de n'importe quelle caractéristique du rôle d'évaluation foncière, excluant la valeur de l'immeuble. Bien que ces nouveaux pouvoirs ne rendent pas les municipalités pleinement autonomes financièrement, ils permettent néanmoins de diversifier leurs sources de revenus et de réduire leur dépendance à l'impôt foncier. De plus, ils offrent la possibilité d'atteindre un certain nombre d'objectifs de politique publique, dont le déploiement d'une économie davantage circulaire.</p> <p>Dans ce contexte, la Ville de Mascouche a fait appel aux services de notre équipe de recherche afin d'accompagner la Ville dans une démarche d'identification et de planification des mesures fiscales devant être priorisées au cours des cinq prochaines années. Cette démarche d'accompagnement a résulté au dépôt, en décembre 2024, d'un <i>Plan stratégique de revenus 2025-2030</i> qui émet des recommandations afin de permettre à la Ville de documenter la priorisation et le phasage des outils fiscaux à déployer. Parmi ceux-ci figurent une série de mesures favorisant le déploiement d'une économie davantage circulaire sur le territoire. Ainsi, cette présentation propose un état des lieux relativement aux nouveaux pouvoirs et offre des réflexions relatives à leur implantation aux fins d'une économie territoriale davantage circulaire.</p> |

**THÈME
4**

GOVERNANCE, POLITIQUES ET INSTRUMENTS

| | TITRES ET CONFÉRENCIERS | RÉSUMÉS |
|---------|--|---|
| 15 h 15 | <p>Études de cas sur la tarification incitative et conditions gagnantes pour leur déploiement au Québec</p> <p>Philippe Micheaux Naudet <i>Directeur – Marchés et débouchés Stratzer</i></p> | <p>La tarification incitative (TI) est une mesure écofiscale permettant de réduire la quantité de matières résiduelles des ménages et des institutions, commerces et industries (ICI) envoyées à l'élimination. En faisant payer au producteur de matières résiduelles un montant selon l'utilisation du service de collecte et de traitement de ces matières, la TI donne un signal orientant le comportement de l'utilisateur visé vers un meilleur tri (en sortant les matières recyclables ou compostables des déchets) ou vers une réduction à la source. Plusieurs cas de TI seront présentés pour illustrer la variété de cet instrument, que ce soit sur le plan du type de tarification ou de la technologie utilisée. Si l'application de la TI doit tenir compte du contexte local, certains constats communs peuvent néanmoins être effectués afin de faciliter la mise en œuvre de cet instrument.</p> |
| 15 h 30 | <p>L'écofiscalité pour accélérer les solutions nature : exemple de la canopée urbaine</p> <p>M^e Jean-Philippe Lemay <i>Avocat</i> <i>Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec)</i></p> | <p>Les municipalités québécoises misent de plus en plus sur les solutions climatiques fondées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques et s'y adapter. Cependant, la pratique démontre que plusieurs obstacles limitent le déploiement de ces outils (financement, manque de modèle, ressources humaines limitées, contestations juridiques, etc.).</p> <p>La SNAP-Québec et ses partenaires travaillent avec trois municipalités du sud du Québec pour développer des modèles de mesures d'écofiscalités permettant de répondre à ces obstacles. La communication présente le cas de la Ville de Victoriaville, qui applique des mesures d'écofiscalité pour maintenir et éventuellement augmenter sa superficie de canopée urbaine par l'utilisation de redevances.</p> |
| 15 h 45 | PANEL | |
| 16 h | MOT DE CLÔTURE – BILAN ET PROSPECTIVE | |
| | <p>Transfert de points d'impôt aux villes et aux municipalités régionales de comté afin de financer des projets d'économie circulaire dans le cycle du carbone dans le contexte du réchauffement du climat</p> <p>Fanny Tremblay-Racicot <i>Professeure agrégée</i> <i>École nationale d'administration publique (ENAP)</i></p> <p>Lawrence Desrosiers <i>Retraité du gouvernement du Québec</i> <i>Expert en développement régional et en décentralisation</i></p> | <p>Les villes et les MRC peuvent jouer un rôle stratégique pour s'adapter et s'attaquer aux causes du réchauffement du climat et à la raréfaction des ressources naturelles. Les villes et certaines MRC ont plusieurs outils en main. Elles sont dirigées par des maires et des préfets élus au suffrage universel. Ils sont appuyés par une fonction publique compétente et intègre. Les professionnels municipaux connaissent des chercheurs et des chercheuses qui travaillent dans des centres de recherche et de transferts technologiques capables de mettre au point des technologies et des procédés afin de lever les verrous technologiques qu'ils rencontrent dans la gestion des matières résiduelles.</p> <p>Afin de profiter de tout le potentiel des municipalités dans la lutte contre les changements du climat, nous avons tout à gagner en leur transférant des points d'impôt pour qu'elles puissent répondre au défi que représente la lutte contre le réchauffement du climat. En ce domaine, un champ d'expertise reste à approfondir. Le Québec ne part pas de zéro.</p> |

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET INTERRELATION RURAL-URBAIN :

Interfaces entre les milieux de la recherche et de la pratique

CONFÉRENCIÈRES ET CONFÉRENCIERS



Martin DAMPHOUSSE
Maire de Varennes
Président
Union des municipalités
du Québec (UMQ)

Martin Damphousse, maire de la Ville de Varennes depuis 2009, est un homme engagé et visionnaire. Il met l'environnement, la famille et la gestion responsable au cœur de ses priorités en tant que maire. En mai 2023, il est élu président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), une prestigieuse fonction qui le place en tant que représentant des élués et élus municipaux du Québec.

En plus de ses responsabilités au niveau provincial, Martin Damphousse est également impliqué localement, siégeant à divers organismes et instances municipales. Il préside notamment le conseil d'administration de la Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (SEMECS). Martin Damphousse est reconnu pour être un leader dévoué, travaillant activement pour le bien-être de sa communauté et de l'ensemble du Québec. Il a également lancé le Plan énergie reposant sur quatre grands leviers : la consommation différenciée, la promotion de l'acceptabilité sociale, l'accélération de la production d'énergie et le développement de partenariats stratégiques.

Pierre Racicot est détenteur d'un doctorat en sociologie. Dans le cadre de sa thèse, il a développé un nouveau modèle de développement, le développementisme. Ce modèle comprend trois dimensions : les valeurs, les structures sociales et les rapports de force. Près de 200 mémoires déposés lors de la consultation sur le projet de politique régionale *Le choix des régions* (1983-1984), proposé par le ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional de l'époque, monsieur François Gendron, ont été analysés.

S'inspirant des travaux de Xiahong Fan de l'Université de Troyes (France), relatifs à la notion d'économie circulaire, Pierre Racicot débute ses travaux 2012. Après avoir étudié l'économie circulaire en Chine et dans les pays du nord de l'Europe, apparaît l'urgence d'implanter ce nouveau système économique fondé sur la recherche et développement, et les transferts technologiques dans toutes les villes et régions du Québec. En 2014, il organise un premier colloque au Québec, à l'Université Laval, intitulé *Économie circulaire : nouvel avantage concurrentiel pour le développement économique des régions*.

Depuis, Pierre Racicot approfondit ses connaissances à partir de projets d'économie circulaire auprès d'entreprises et organisations situées dans plusieurs régions du Québec. Ces travaux ont permis en 2022 de produire le premier schéma au monde de l'économie circulaire dans le cycle du carbone et de finaliser la mise au point de la Certification VRIC de l'économie circulaire dans le cycle du carbone.



Pierre RACICOT
Sociologue
Directeur général
et responsable du service
de recherche Villes et
régions innovantes (VRIC)
Réseau d'expertise
en développement
et organisation de l'économie
circulaire

CONFÉRENCIÈRES ET CONFÉRENCIERS



Diego CREIMER

*Directeur finance et biodiversité
Société pour la nature
et les parcs (SNAP-Québec)*

Diego Creimer a fait des études en physique, cinéma, beaux-arts, journalisme et relations publiques. Il a travaillé en production cinématographique dans son pays natal, l'Argentine, avant de s'installer au Québec en 1999, où il a travaillé pendant six ans comme journaliste à CBC / Radio-Canada International. Passionné de l'environnement et des luttes sociales, il a occupé depuis 2012 différents postes comme employé, cadre et administrateur au sein d'organisations non gouvernementales (ONG) environnementales canadiennes et québécoises, dont Greenpeace, le Centre québécois du droit de l'environnement, Vigilance OGM et la Fondation David Suzuki. Il a rejoint la SNAP-Québec en 2021, où il occupe le poste de Directeur, finance et biodiversité. Il représente le Canada au sein de l'*International Standards Organisation* pour le développement de la nouvelle norme ISO-Biodiversité. Il est également producteur forestier dans le sud de la Beauce.

Guy Ouellet est ingénieur retraité de l'industrie forestière. Au cours de sa carrière, il s'est spécialisé dans la transformation du bois et plus particulièrement dans l'industrie des panneaux en bois. Il a notamment eu la chance de démarrer trois lignes de production pour finalement terminer sa carrière en enseignement au Cégep de Saint-Jérôme.

Guy Ouellet a écrit le rapport sur le carbone séquestré dans le polydôme de Varennes pour le compte de VRic. Il a effectué ce même calcul pour des maisons unifamiliales, une vieille grange, effectué un estimé pour la cathédrale de Paris et formé une entrepreneure à calculer elle-même le carbone séquestré dans ses produits.



Guy OUELLET

*Ingénieur forestier
Expert en calcul du carbone
dans le bois*



Evelyne THIFFAULT

*Ingénieure forestière
Professeure titulaire
Département des sciences
du bois et de la forêt
Université Laval*

Evelyne Thiffault est ingénieure forestière et détient un doctorat en sciences forestières. Elle est professeure titulaire au département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval. Elle est directrice scientifique de la Forêt Montmorency, la forêt d'enseignement et de recherche de l'Université Laval et codirectrice du Centre de recherche sur les matériaux renouvelables. Elle est également membre du Comité consultatif sur les changements climatiques du gouvernement du Québec. Ses travaux portent sur le rôle de la foresterie dans la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques.

CONFÉRENCIÈRES ET CONFÉRENCIERS



Marie-Hélène DESCHAMPS

*Professeure adjointe
Faculté des sciences
de l'agriculture et de l'alimentation
Université Laval*

*Titulaire de la Chaire de leadership
en enseignement en production
et transformation primaire
d'insectes comestible*

En tant que biologiste spécialisée en écologie, physiologie et nutrition animale, Marie-Hélène Deschamps travaille à trouver des solutions innovantes en production animale. Depuis 2015, elle s'intéresse tout particulièrement à la valorisation des matières organiques résiduelles et à la production en masse d'insectes comestibles, et ce, afin de les rediriger vers l'alimentation animale. Ses travaux visent à acquérir et transférer les nouvelles connaissances dans ce domaine en émergence; créer un environnement de recherche stimulant pour aborder les différents enjeux du secteur et agir comme un acteur structurant de la filière. Un effort général pour implanter un modèle appliqué d'économie circulaire et optimiser l'exploitation des ressources agroalimentaires du Québec.

Mariève est agronome, candidate au doctorat en sciences animales à l'Université Laval et cofondatrice d'Inscott, une entreprise en démarrage spécialisée dans la valorisation des coproduits agroalimentaires. Ses travaux de doctorat portent sur l'optimisation de procédés entotechnologiques pour le traitement des résidus de couvoir, par la fermentation et l'utilisation de larves de mouches soldat noires. De plus, elle travaille comme auxiliaire d'enseignement pour la Chaire de leadership en enseignement en production et en transformation primaire d'insectes comestibles (CLEIC) de l'Université Laval et participe aux initiatives de la Table filière des insectes comestibles du Québec.



Mariève DALLAIRE-LAMONTAGNE

*Doctorante, agronomie
Université Laval
Co-fondatrice d'Inscott*



Simon LAFONTAINE

*Professeur, production
bovine écoresponsable
Unité de recherche
et de développement en
agroalimentaire en Abitibi-
Témiscamingue (URDAAT)
Université du Québec en
Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
Copropriétaire d'Écoboef*

Agronome de formation, Simon Lafontaine est professeur en production bovine écoresponsable à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ainsi que cofondateur de l'entreprise Écoboef. Ses travaux de recherche ont pour objectif de redéfinir le modèle de production pour une production bovine agroécologique et carboneutre. Il mène des projets de recherche visant le développement et la quantification des émissions de GES de stratégies améliorées d'élevage et d'utilisation des terres. Ses intérêts de recherche incluent aussi la valorisation des résidus agricoles et forestiers dans un contexte de polyculture-élevage.

CONFÉRENCIÈRES ET CONFÉRENCIERS



Frédérique LAVALLÉE

*Candidate au doctorat
en sylvopastoralisme
Université du Québec en
Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
Copropriétaire d'Écoboeuf*

Frédérique Lavallée est agronome et candidate au doctorat en sylvopastoralisme à l'UQAT. Après un baccalauréat en agronomie à l'Université Laval, enrichi par des stages en production végétale et en lutte intégrée, elle découvre la production bovine et cofonde Écoboeuf en 2019. L'entreprise a pour mission de réduire l'empreinte environnementale, diversifier et assurer la pérennité de l'agriculture en milieu boréal.

Souhaitant appuyer cette transition sur des bases scientifiques solides, elle entreprend une maîtrise en agroforesterie à l'UQAT, où elle étudie l'intégration des arbres et le stockage de carbone dans les pâturages. Son doctorat élargit cette recherche aux impacts de ces pratiques sur la biodiversité des sols et des plantes fourragères.

Philippe Genois-Lefrançois est candidat au doctorat au programme interdisciplinaire en aménagement de l'Université de Montréal (UdeM) sous la direction de Franck Scherrer et Fanny Tremblay-Racicot (ENAP). Ses travaux de recherche portent sur la ville circulaire, les démarches d'expérimentation et de politique publique basées sur les approches du métabolisme urbain, et le cadre de transition management appliqué aux contextes urbains.

Philippe est membre étudiant du Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ) et du Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD). Il est également collaborateur de recherche chez Creative Capital.



Philippe GENOIS-LEFRANÇOIS

*Doctorant
Université de Montréal
(UdeM)*



Fanny TREMBLAY-RACICOT

*Professeure agrégée
École nationale
d'administration publique
(ENAP)*

Fanny Tremblay-Racicot est professeure agrégée en administration municipale et régionale à l'École nationale d'administration publique (ENAP), directrice associée du Centre de recherche sur la gouvernance (CERGO) et cotitulaire de l'axe « Leviers politiques » du RRECQ. Auteure de nombreuses publications sur la gouvernance des transports et de l'aménagement du territoire, ses travaux de recherche en cours s'intéressent aux politiques territoriales d'économie circulaire, à l'abordabilité des *transit-oriented developments (TOD)* et à l'utilisation des pouvoirs fiscaux des municipalités québécoises et canadiennes. Elle travaille en collaboration avec de nombreuses municipalités, regroupements municipaux ou organismes gouvernementaux sur la diversification des revenus municipaux et la mise en place de mesures écofiscales, notamment celles visant à favoriser l'économie circulaire.

CONFÉRENCIÈRES ET CONFÉRENCIERS



Juste RAJAONSON

*Professeur
Département d'études
urbaines et touristiques
Université du Québec
à Montréal (UQAM)*

Juste Rajaonson est professeur agrégé au Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG-UQAM). Ses recherches financées par les Fonds de recherche du Québec (FRQ) et le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada portent sur les stratégies et métriques de durabilité urbaine et les villes propices à l'économie circulaire. Juste Rajaonson a contribué au succès de nombreuses initiatives gouvernementales en développement socioéconomique urbain et régional comme ancien fonctionnaire du gouvernement du Canada et comme ancien vice-président du conseil interculturel à la Ville de Montréal.

Chedrak Chembessi est professeur adjoint en économie et innovation sociale à l'Université de l'Ontario français (Canada). Ses travaux de recherche portent sur l'économie circulaire et plus particulièrement sur les processus de mise en œuvre des initiatives d'économie circulaire dans les territoires, leur contribution au développement territorial et à la transition écologique. Il a publié plusieurs articles sur les mécanismes de mobilisation des acteurs locaux pour la mise en œuvre de l'économie circulaire et les bénéfices territoriaux qui en découlent.



Chedrak CHEMBESSI

*Professeur adjoint
Université de l'Ontario
français*



Philippe MICHEAUX NAUDET

*Directeur – Marchés
et débouchés
Stratzer*

Titulaire d'une maîtrise en environnement et d'une maîtrise en affaires européennes, Philippe Micheaux Naudet a rejoint l'équipe de Stratzer en 2022, où il occupe le poste de directeur pour les marchés et les débouchés. Les projets qu'il supervise dans son département touchent notamment la réalisation d'études de marchés, d'analyse de gisement, de recherches de débouchés et d'analyses coûts-bénéfice. Il est par ailleurs régulièrement en charge de projets touchant l'économie circulaire, par exemple le développement de programme de réemploi des appareils électroménagers au Québec, l'établissement de portrait de la tarification incitative ou l'optimisation de la gestion des matières organiques via des solutions innovantes. Avant de rejoindre Stratzer, Philippe Micheaux Naudet a travaillé pendant plus de 10 ans au sein d'un réseau international de villes et de régions sur l'économie circulaire. Il a donc à cœur de suivre les évolutions récentes sur ce sujet en Europe et ailleurs.

CONFÉRENCIÈRES ET CONFÉRENCIERS



M. Jean-Philippe LEMAY

Avocat

*Société pour la nature
et les parcs (SNAP-Québec)*

Jean-Philippe est titulaire d'un baccalauréat en relations internationales et droit international de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et diplômé du programme de baccalauréat en droit civil (BCL) et Juris Doctor (JD) de l'Université McGill. Durant ces études, il travaille à la Chaire de recherche du Canada sur les droits de la personne et l'environnement, à la Revue de droit du développement durable de l'Université McGill et au *Centre for International Sustainable Development Law*.

Après avoir complété son stage du Barreau au Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), il rejoint l'équipe de la SNAP-Québec en janvier 2023.

Dans les années 1960, Lawrence Desrosiers s'engage dans les travaux du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). À partir des années 1970, il contribue à la conception des sept politiques de développement régional du gouvernement du Québec. En 2001, il participe à la rédaction de la Politique nationale de la ruralité intitulée *Des communautés rurales innovantes pour une occupation dynamique du territoire québécois*.

Partisan de la prise en main du développement par les citoyens et les citoyennes des villes et des régions, il participe, en 2015, avec VRIC au projet de création des villes et régions de développement reposant sur les territoires d'influence des universités, des cégeps et de leurs centres de recherche et de transfert technologique. Son expérience lui enseigne qu'une politique a de l'avenir qu'à la condition que le gouvernement engage un financement adéquat.

Lawrence Desrosiers est convaincu qu'une politique d'économie circulaire dans le cycle du carbone passe par le transfert de pourcentage de point d'impôt provenant du gouvernement du Québec en faveur des villes, des MRC et des régions de développement.

Lawrence DESROSIERS

*Retraité du gouvernement
du Québec*

*Expert en développement
régional et en
décentralisation*

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET INTERRELATION RURAL-URBAIN :



Interfaces entre les milieux
de la recherche et de la pratique